

« Central Piazza » : le retour

Le projet de centre commercial est actuellement soumis à enquête publique à Soumagne

Cela fait quelques années, déjà, que le projet de centre commercial « Central Piazza », le long de la N3 à Micheroux-Soumagne, est sur les rails. Après avoir été bloqué en août 2011 par Philippe Henry, alors ministre wallon de l'Aménagement du Territoire, il revient aujourd'hui avec une nouvelle demande de permis d'urbanisme. Objectif : ouvrir à la rentrée de 2017.

Mardi en fin d'après-midi, une cinquantaine de personnes ont assisté, à la maison communale de Soumagne, à une réunion d'information organisée par Hubert Coussement, l'investisseur du futur central commercial Central Piazza.

Celui-ci a, en effet, introduit une nouvelle demande de permis d'urbanisme, laquelle est soumise à enquête publique depuis lundi, pour un mois. Ce n'est pas la première demande : on se souvient qu'en août 2011, alors que le permis socio-économique avait déjà été accordé au futur

centre, son permis d'urbanisme avait été recalé par Philippe Henry.

L'Ecolo, alors ministre wallon de la Mobilité, avait jugé qu'un seul permis pour le centre commercial et le rond-point à construire sur la N3 pour y accéder n'était pas correct. Il voulait deux permis différents.

Quatre ans plus tard, et après un recours au Conseil d'Etat contre cette décision - recours qui n'a pas abouti - Hubert Coussement revient donc avec un projet remanié.

PLUS DE ROND-POINT

« En effet, suivant en cela les demandes du fonctionnaire délégué, nous n'avons plus prévu de rond-point pour l'accès au Central Piazza. A la place, pour favoriser la mobilité, il y aura un carrefour à feux lumineux sur la N3, ainsi qu'un accès secondaire par la rue de Heuseux, et une ouverture vers le centre sportif. De cette manière, la mobilité sera déconcentrée via trois entrées et sorties ».

QU'Y TROUVERA-T-ON ?

Une trentaine de moyennes surfaces

Le Central Piazza regroupera 30 surfaces commerciales. « Des moyennes surfaces, précise l'investisseur, Hubert Coussement. Sur ce total, il y aura environ 10 % des surfaces qui seront consacrées à l'alimentaire. Pour le reste, on trouvera l'équipement de la maison et de la personne, des meubles, de l'électroménager, des chaussures, du tex-

tile, des cuisines équipées... »

Y a-t-il des enseignes qui sont déjà fermement engagées ? « En fait, nous sommes actuellement dans la phase finale de rédaction des contrats de bail avec plusieurs enseignes » répond Hubert Coussement. Pour les noms, il faudra donc attendre encore un peu... ■

CH. L.



1. et 2. Deux vues virtuelles du futur Central Piazza, réalisée par Miysis 3D.
3. Le futur emplacement du centre commercial, le long de la N3 à Soumagne, avec l'avis d'urbanisme.
4. Une vue de la réunion d'information qui s'est tenue mardi en fin d'après-midi à Soumagne en présence du promoteur et de la bourgmestre.

PHOTOS THOMAS VAN ASS

Cette fois, l'investisseur espère aboutir avec l'ouverture à la rentrée de 2017

La mobilité était, en effet, le principal reproche adressé au futur centre commercial.

Hubert Coussement défend son projet : « Nous aurons au Central Piazza 20.000 m² accessibles aux clients, 800 places de parking public, plus une centaine de places réservées au personnel du centre. Il y a là quelque 270 emplois à créer. » Quelles sont les échéances ? « Si nous obtenons le permis d'urbanisme à l'automne, on peut espérer entamer les travaux au printemps de 2016, ils dureront environ un an. Le temps, ensuite, d'aménager les surfaces commerciales, et on peut penser à l'ouverture effective du centre à la rentrée de 2017. »

À L'UCM, C'EST TOUJOURS NON

Jean Jungling, de l'UCM (Union des Classes Moyennes), qui a toujours marqué son opposition à ce projet, a assisté à la réunion de mardi. « En fait, je n'ai noté aucune amélioration par rapport au projet précédent. Les problèmes de mobilité seront toujours bien présents. Pour l'UCM, c'est donc toujours clairement non ! »

Hubert Coussement, en tout cas, se dit confiant pour la suite du projet, d'un montant de 50 millions d'euros, qu'il juge avoir remanié dans le sens voulu par le fonctionnaire délégué... ■

CHARLES LEDENT

SAINT-NICOLAS - FINANCES

Un bas de laine de 532.000 euros

Bonne surprise pour la majorité de Saint-Nicolas : le compte communal arrêté à la fin 2014 montre un boni de 532.000 euros. Les recettes de la commune s'élèvent en effet à 25.424.000 euros, pour des dépenses de 24.892.000 euros. Pour le bourgmestre Jacques Heleven : « Nos mesures d'économie commencent à porter leurs fruits, comme par exemple le non-remplacement d'agents communaux en maladie. Il y a aussi d'autres éléments, comme le report de certains investissements à cause de subsides qui mettent du temps à nous parvenir. Le CPAS dégage, lui aussi, un boni symbolique de 9.000 euros. Et puis, grâce à l'hiver clément, nous avons fait des économies de sel, d'heures supplémentaires, de consumma-

tion de gaz d'électricité... » Que faire de ce bas de laine inattendu ? « Ces 532.000 euros vont être reportés en tableau de tête du prochain budget communal. Ils pourront donc être utilisés dans le cadre de celui-ci. Mais je rappelle que nous sommes sous plan de gestion jusqu'en 2018 et, dans ce cadre, nous avons une politique financière très prudente, en prévoyant par exemple un index pour les traitements, même si celui-ci ne sera peut-être pas appliqué, et nous avons aussi prévu une hausse de 10% de dépenses énergétiques, afin de faire face à des imprévus. »

LES CRITIQUES DU MR

Pour le groupe MR, dans l'opposition au conseil communal, Jean-Christophe Pannaye : « Avant toute



« LES 532.000 EUROS POURRONT ÊTRE UTILISÉS POUR LE PROCHAIN BUDGET »

Jacques Heleven, BOURGMESTRE DE SAINT-NICOLAS

chose, je voulais vous féliciter pour les choix difficiles que vous avez dû opérer ces derniers mois, suite aux mesures exigées par le CRAC. Ces

mesures de saine gestion semblent porter leurs fruits et c'est tant mieux. Et nous savons combien cela n'a pas été facile pour vous quand on connaît un peu la gestion de la commune précédemment. » Mais, après les roses, les épines : « On a ici l'impression qu'il y a quand même un manque de proactivité de votre part. Des fois, il faut prendre le taureau par les cornes, surtout à Saint-Nicolas, pour aller chercher des subsides. Nous ferons les comptes en 2018 entre vos promesses de 2012 et vos projets réellement réalisés. Oui, vous gérez en bon père de famille les comptes de la commune : bravo ! Mais Saint-Nicolas mérite plus que cela ! »

Le groupe MR s'est donc abstenu au vote du compte 2014. ■

CHARLES LEDENT

LIÈGE - MOBILITÉ

B^d Sainte-Beuve : il va être rénové



Un beau boulevard, au triste revêtement. ■ GOOGLE STREET VIEW

Le boulevard Sainte-Beuve, qui relie Burenville au haut de la rue Saint-Gilles, est un boulevard résidentiel, bordé de belles maisons, arboré. Mais le revêtement de la voirie est en mauvais état. Le tarmac dissimule à peine les pavés. Et, comme les voitures roulent vite dans cette artère très large, les accidents s'y produisent régulièrement.

Un jour, une riveraine a ainsi vu sa voiture emboutie violemment par... la remorque d'une voiture qui s'était détachée et avait poursuivi sa route toute seule !

Cela fait des années que les riverains se plaignent de cet état de fait.

Mais, cette fois, le bout du tunnel n'est peut-être plus très loin. En effet, interpellé au conseil communal par Fabrice Drèze et Michel Peters (MR), l'échevin des Travaux, Roland Léonard, explique : « Si ce boulevard a bénéficié de multiples interventions et aménagements depuis le début des années 2000 (rond-point

Olympe Gilbart, nouveaux revêtements hydrocarbonés...), il est vrai que la partie la plus ancienne de la voirie, encore en pavés et allant du rond-point Saint-Gilles à la rue du Snapeux, nécessite un renouvellement complet.

Le Collège a donc inscrit ce projet en ordre utile dans son Plan d'investissement 2013/2016.

LES RIVERAINS SE PLAIGNENT DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DE L'ÉTAT DU BOULEVARD

L'étude du nouvel aménagement est actuellement en cours de finalisation au sein de nos services. Nous pourrions en présenter l'avant-projet aux riverains dès le mois de septembre.

Nous inscrirons les moyens budgétaires dès 2016. Ce dossier, subsidié par la Région Wallonne, devra être validé par celle-ci et pourrait être mis en œuvre fin 2016/début 2017. ■

CH. L.

BLEGNY - MOBILITÉ

L'accès à la E40 fermé dès vendredi

La portion d'autoroute située entre la sortie 36 à Barchon et le restoroute sera réduite à une seule bande à partir de vendredi soir et ce, jusque dimanche soir. Quant à l'entrée d'autoroute vers Liège près de la station Total, elle sera également fermée. Ce lundi matin, elle sera définitivement rouverte à la circulation. « Des travaux de réaménagements vont être réalisés tout au long du week-end », confirme Ismaïl Kaya, l'échevin des Travaux, avant de céder la parole à Françoise Herman, l'ingénieure responsable. « L'autoroute a été créée sur des dalles en béton armé. Une couche de 4 cm

de tarmac a ensuite été posée sur ces dernières. Or, nous avons remarqué pas mal d'imperfections au niveau des premières bandes. Nous allons donc démolir les parties où il y a de la casse, puis nous remettons une nouvelle couche de tarmac. Comme la bande à l'extrême gauche est celle la moins utilisée par les automobilistes et les camionneurs, cette dernière est toujours en bon état. Nous n'allons donc pas y toucher. Elle restera ainsi ouverte tout au long du week-end afin de maintenir la circulation sur l'autoroute ». Profitant du balisage en place et de la fermeture des premières bandes ce week-end, Françoise



Prudence si vous passez par là. ■ VAN ASS

Herman a également prévu de « soigner » les nids-de-poule. « Certains joints longitudinaux entre les bandes de circulation ont besoin d'un sérieux relifing. Dans la situation actuelle, c'est vraiment très dangereux pour les motards notamment. Bref, nous

allons également réparer ces nids-de-poule. Enfin, nous enlèverons toute la signalisation dimanche en fin de journée, le but étant évidemment d'entraver le moins longtemps possible la circulation. ■

YANNICK GOEBBELS